CONDITIONS D'ACCÈS AU SITE DU PER N°13/2019

Préambule

Dans le cadre de la procédure d'installation d'entreprise minière en suite d'opérations HARPIE (PAI), la société SAINT-ELOI a bénéficié début 2015 d'une ARM de 2 km² sur le cours de la crique Cipanama, commune de Régina, dans les limites de la zone LCOI « Ouanary »11.
Pour effectuer ses prospections, elle achemina en mars 2015 une pelle excavatrice sur chenilles à partir du PK141 de la RN2 selon un tracé validé par l'ONF le 19/01/2015 (cf. document ci-joint).

Vues de la RN2 au PK141 (383780E 452382N en UTM22, RGFG95)

L'ARM de SAINT-ELOI est située à moins de 400 m du PER n°13/2019.

Accès à la zone de travaux

La SARL SANDS RESSOURCES a l'intention d'utiliser le tracé ouvert par la société SAINT-ELOI pour acheminer son matériel de prospection sur le site du PER n°13/2019 (pelle excavatrice hydraulique < 21 tonnes, quad 4 x 4, matériel classique de bivouac et de prospection, …).
A hauteur du kilomètre 14.4 de ce layon de pelle, la SARL SANDS RESSOURCES devra ouvrir un accès de direction est-nord-est pour rejoindre le périmètre du permis.
Près du PK141 et en bordure de la RN2, existe une zone dépourvue de végétation qui pourra servir de DZ pour ravitailler le chantier.

Vues de la RN2 au PK139.45 (point GPS 383400E 453675N)

Les travaux de prospection les plus à l'ouest prévus par SANDS RESSOURCES sont situés à environ 10 km à vol d'oiseau au nord-est du PK139.45.

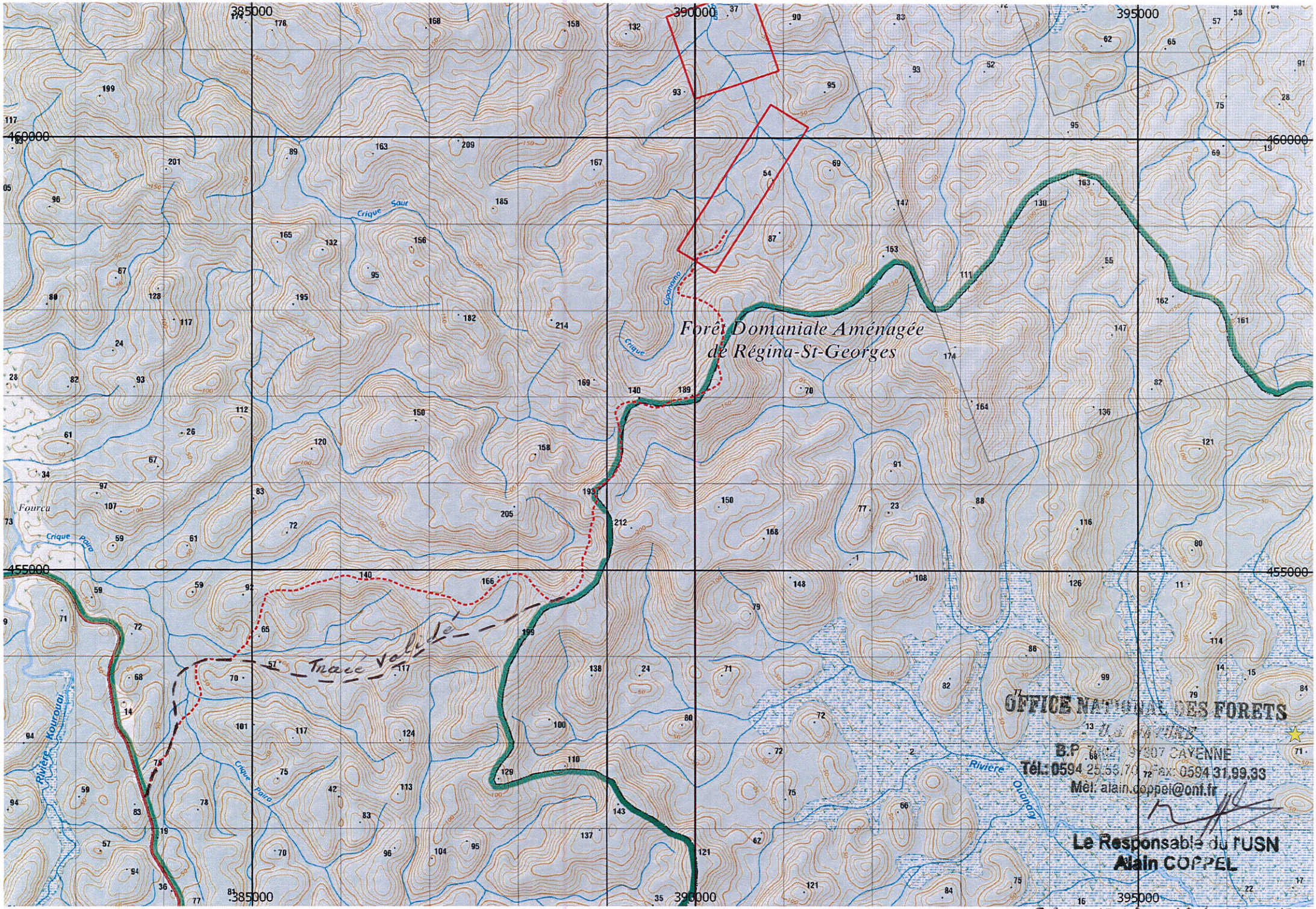

CAYENNE Le 19/01/2015